



Compte rendu du Conseil d'Administration n°01 du 05 février 2015



Etaient présents : Guy BACHE, Pierre BAILLET, Bernadette BARRERE, Gilles BLAQUIERE, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Aurore BRUNELLO, CAPUCH Bertrand, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Christophe DUSSAU, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Martine LASCOMBES, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Eric PASSICOUSSET, Michel RAYMOND, Franck SERVE, Muriel SOURRIGUES CHINON.

Etaient excusés : Michel AGRUNA, Christian BRETTE, Mathieu DESTEPHEN.

Le Président, Franck SERVE, ouvre la séance à 20h30. Le secrétariat est assuré par Coralie LOCATELLI.

1. Adoption du Compte rendu du Conseil d'Administration du 04/12/2014

Le compte rendu est adopté à l'unanimité après 1 modification.

Guy BACHE mentionne qu'un club l'a interpellé au sujet d'une amende reçue de 30 € et attire l'attention sur les difficultés rencontrées par les clubs.

2. Section Financière

A. Bilan Financier

Point sur les comptes 2014 : présentés par Max LACAVE

Compte de résultat : déficit de 6 197 € (477 371 € de charges pour 471 174 € de produits).
Résultat positif en 2013 : 17 902 €

Pourquoi ce déficit = Malgré une bonne maîtrise des dépenses, on a :

- Moins de spectateurs pour Art & Courage (- 11 000 € de recettes sur cette épreuve)
- - 6000 € de subventions en 2014
- Un réajustement de l'URSSAF suite à un contrôle pour 6 500 € => suite à une erreur de remplissage de formulaire sur les charges salariales (embauche déclarée comme une création de poste au lieu d'un remplacement de personnel), on a eu un redressement. Un dégrèvement de 1 180 € concernant les pénalités de retard nous a été accordé et il a donc fallu rembourser les 6 500 € dus à l'URSSAF.

Pas d'augmentation au niveau des charges salariales

Les dépenses ont été heureusement bien maîtrisées cette année.

Moins de cotisations URSSAF enregistrées en 2014.

Le projet gascon landes est maintenu en 2015 pour un auto-financement FFCL de 11 062,98 € : on ne l'arrêtera pas. Il est précisé que le projet gascon sur le Gers s'autofinance (ne coûte rien à la FFCL) avec la participation financière du comité régional de l'Armagnac pour 3 321,12 €.

Pour le projet des arènes démontables : 12 517,07 € ont été reversés à toutes les communes au prorata de leur apport initial (soit 1137,92 € par commune). Avec le solde du prorata de la subvention du conseil général d'un montant de 9 064,09 €, un document compilant le résultat des études est en cours de création avec le CAUE des Landes. Il sera à la disposition de toute commune souhaitant construire des arènes ou entreprendre des travaux dans des arènes existantes.

Bilan des épreuves fédérales :

- A&C : 8 842€ de résultat pour 4 220 entrées (contre 19 422 € et 4 688 entrées en 2013)
- Vieux-Boucau : 9 432 € pour 2 627 entrées (contre 8 746 € et 2 604 entrées en 2013).
- Toujouse : 2 589 € pour 611 entrées (contre 3 017 € et 832 entrées en 2013).
- CDF Nogaro : 39 327 € pour 2 963 entrées (contre 36 895 € et 4 473 entrées en 2013).
 - o Soit 10 421 spectateurs en 2014 contre 12 597 spectateurs en 2013

Indemnités Concours 2014 :

Solde de 19 885 € fin 2013 => pour 2014 : 6 000 € encaissés pour 17 250 € reversés donc un solde de 8 635 € au 31/12/2014

Avoir FFCL au 31/12/14 = 365 172,61 €

L'avoir de l'assurance intempérie existe toujours pour 103 507 €, il est mis de côté pour la future construction des locaux.

Franck remercie le trésorier pour son investissement et sa maîtrise des charges qui nous permettent d'amoindrir le déficit.

Il faut être vigilant à la baisse des subventions et surtout travailler sur les épreuves fédérales pour attirer plus de public et produire un meilleur résultat.

B. Rapport Commissaire aux comptes : Mme LUQUET THEUX.

Le commissaire aux comptes rassure le Conseil d'administration sur le déficit.

Il faut être vigilant et travailler sur les sources de revenus car la piste des subventions n'est pas exploitable et n'ira pas en augmentant.

Concernant la régularisation URSSAF : suite à ce mauvais remplissage de document, il a fallu tout simplement rembourser le montant de la réduction de charges dont on avait bénéficié. Il n'y a pas eu de pénalités appliquée.

Concernant la caisse intempérie et la caisse IPP : elles sont toujours présentes dans un compte de tiers => cela sera réintégré dans les comptes lors de la mise en place des futurs locaux.

Les conventions réglementées :

Madame Luquet Theux interviendra au Houga sur la validation des comptes et fera part lors de l'AG des conventions réglementées qu'elle présente ce soir.

Il y a eu un nouveau Conseil d'Administration en 2014 et donc de nouvelles conventions apparaissent : elle fait part aux membres du CA (comme prévu par la loi) des relations financières entre la FFCL et ses membres de son CA => cela doit être transparent.

Ces conventions sont validées à l'unanimité

Franck SERVE remercie Mme LUQUET THEUX pour le travail fourni et pour l'aide apportée par KPMG suite à l'arrêt maladie de Marie-Pierre.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les comptes qui seront présentés le 14/02/15.

3. Section sportive

Règlement 2015 : il y a peu de changements, les grandes lignes restent les mêmes pour 2015.

Le règlement sera disponible d'ici 1 semaine à la FFCL et sur son site Internet.

Le travail avec le corps arbitral continue.

Réunion de la commission festival A&C : Préparation pour le spectacle du 06/06 dans les arènes de Mont-de-Marsan. Il faut retravailler la formule mais aussi l'avant et l'après.

Franck SERVE précise que toute personne intéressée peut rejoindre ces commissions, notamment au niveau de la section sportive qui tourne à peu de membres. Bertrand CAPUCH précise qu'il manque du monde pour travailler, notamment sur la partie règlementaire.

ECOLE TAURINE

Les inscriptions de l'Ecole Taurine demain à Aubagnan à 19h30.

17 demandes de dossiers pour 2014 => on espère qu'ils seront tous ramenés.

Communication : le teaser a bien été accueilli et a bien circulé sur Facebook 8000 vues en 3 jours.

Merci à Eurofilm qui l'a créé.

L'Ecole Taurine liste ses besoins en matériel :

- 2 boléros qui ont 10 ans donc il faudrait penser à les renouveler
- 2 boléros ont été commandés en petite taille pour les élèves

- Vidéoprojecteur : on va tester celui de l'école de l'arbitrage pour éventuellement acheter le même et donc ne pas avoir besoin d'un ordi, pour visionner les séances avec vaches qui seront filmées par Aurélien Mondine et Spide 64.

Mélanie BRETHOUS présente un prototype de chemise de l'Ecole Taurine qui sera portée par les jeunes. Cela pourra servir de test pour la future boutique FFCL dans laquelle ces chemises pourront être vendues. Il va falloir prêter attention aux retours.

Elles sont plus chères que celles que l'on fait d'habitude mais elles seront fournies pour 2 ans pour compenser. Les sweats seront offerts par l'UCTPR.

Le matériel d'entraînement est actuellement stocké à Coudures, il va devoir être rapatrié à Toulouzette pour les 3 séances.

Mélanie nous informe que le club de Campagne souhaiterait que des jeunes de la seconde de la DAL participent à leur course de l'avenir. Pour la course de Toulouzette assurée par la DAL, l'Ecole Taurine a été sollicitée par le club pour participer mais Michel AGRUNA ne veut pas. Il est demandé à ce que la participation, sur une même course, de jeunes de l'école taurine et de la seconde de Michel Agruna, se fasse dans les deux sens.

HOMMAGE A RAMUNCHITO : 21/02/15 à 18h à Pontonx

Course rapide : 10 sorties / 1 sans corde + 2 vaches à sauter + 7 vaches à écarter

Esprit de l'évènement : tous les participants viennent bénévolement (hommes en piste, musique, secours, médecin, ...). Toutes les recettes seront utilisées pour créer un mémorial.

Le Conseil d'Administration a participé prennent un billet pour participer.

Tarifs : 10 € pour la course ou 20 € pour le forfait

Présentation des tracts et de l'affiche puis de la photo

Choix du Texte: Guillaume Vis « Ramunchito », 11 titres de Champion de France des Ecarteurs.

REPARTITION DES TACHES le 21/02 :

Répartition des tâches : Max liste des différents postes, un mail récapitulatif sera envoyé.

Personnes présentes : Fabienne, Bernard, Ghislaine, Guy, Martine, Aurore, Michel R, Patrice, Muriel, Mélanie, Jean-pierre, Pierre, Thierry, Max, Franck, Bernadette => Rdv vers 15h aux arènes

Un bus est organisé par le Gers : contact Thierry Caubet ou Bernard Marque (forfait + bus 25 €)

Billets en vente lors de l'AG, de la mutuelle, de l'amicale et de la FFCL.

4. Section Administrative

Proposition de modification de l'article A-11 du règlement administratif : modification de la date au 31 décembre de l'année et non pas au 1^{er} octobre.

Art A-11 : LES MESURES ADMINISTRATIVES

Ancienne version : Toute mesure administrative non régularisée au 31 décembre entraînera automatiquement le non renouvellement de l'affiliation et/ou de la licence pour l'année suivante.

Nouvelle version suite à validation du CA : Toute mesure administrative non régularisée au ~~01 octobre~~ entraînera automatiquement le non renouvellement de l'affiliation et/ou de la licence pour l'année suivante.

Cette modification est validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

5. Section Communication

Travail sur le Site Internet

Dernière réunion le mercredi 28/02 : Relecture sur les textes en ligne

Réunion avec les photographes de course landaise : ils acceptent de fournir des photos régulièrement pour illustrer le site.

Jeudi 12/02/15 : formation pour la gestion du site. Il sera nécessaire de trouver 1 ou 2 personnes supplémentaires pour aider à la mise en ligne des informations.

Le retro-planning a été revu pour une possible mise en ligne en mai. A l'heure actuelle, il faut valider toute les pages dynamiques.

6. Section Médicale

Présentation du Médecin Fédéral de la FFCL : Docteur Gilles BLAQUIERE.

Il remercie le conseil d'administration pour le très bon accueil qu'il a reçu.

Il présente ses activités de médecin urgentiste et de formateur du CESU 40.

Il a pour projet de structurer la section médicale de la FFCL et de mettre en place des projets autour de la formation et du médical.

La section travaille déjà en commissions :

- une étudiante qu'il supervise prépare un travail sur les archives de la FFCL : état des lieux de la traumatologie en Course Landaise. Cela permettra de développer des axes de travail pour structurer une filière de traumatologie du sport spécifique à la course landaise au CHU de Mont-de-Marsan.
- Formation : en partenariat avec l'Ecole Taurine, il va être lancé des sessions de formation de secourisme spécifique à la traumatologie de la Course Landaise => à élargir ensuite aux acteurs de Course Landaise, aux ganaderos, ...
- Dopage : il va être nécessaire de prévenir et communiquer sur ce sujet
- Il va falloir travailler sur le Protocole K.O => logique dans la médicalisation des traumatismes et de leur prise en charge
- Envisager de travailler sur un calendrier des courses pour établir de conventions afin de chapeauter la recherche de médecins sur certaines dates importantes

Il est fait appel auprès du représentant des acteurs pour le volontariat des acteurs en piste pour travailler avec la commission médicale dans le but de sécuriser la pratique.

7. Assemblée Générale

Personnes présente pour les émargements : Fabienne DUTOYA, Ghislaine LURBE, Martine LASCOMBES, Michel DECLA, Aurore BRUNELLO, Michel RAYMOND, Patrice CASTETS, Bertrand CAPUCH, Muriel SOURIGUES CHINON, Jean-Pierre DUPONT, Pierre BAILLET, Céline LAFFARGUE.

ranck SERVE présente l'ordre du jour.

8. Questions diverses

Dossier de la ganadéria de la Mecque

Un dossier a été déposé le 02/02/15 à la FFCL par Christophe LACOSTE et sera vu par la commission des licences.

Démission du Conseil d'Administration

Marylène GONTERO donne sa démission : elle a du mal à trouver sa place dans le nouveau CA et avec ses nouvelles occupations de conseillère municipale ainsi que sa grossesse, elle préfère démissionner du Conseil d'Administration mais elle reste impliquée dans le corps arbitral.

Problème à Eyragues :

Le FFCL reste très vigilante sur une affaire ayant eu lieu dans le Sud Est concernant un toro encordé lâché dans la rue. Une association anti taurin a porté plainte contre le comité organisateur.

Affaire à suivre ...

Projet Gascon

Guy BACHE explique qu'il a assisté à 2 journées d'atelier pour aider Emmanuel LATASTE. Il fait remarquer qu'il est difficile de travailler avec les maternelles, il faudrait recentrer le projet sur les classes de primaire pour un meilleur travail.

Le projet a bien fonctionné cette année sachant que c'est la FFCL qui a géré les bus directement.

Franck SERVE remercie les membres du Conseil d'Administration qui se sont déplacés jusqu'à Pomarez.
Pour le Gers : la course des gascounets aura lieu le vendredi 12/06/15 à Nogaro.

Fin de réunion 23h05.